



FAQ concours d'entrée

Vous souhaitez présenter le concours d'entrée de l'ENSCI - Les Ateliers.
Vous vous posez des questions sur les procédures, la préparation, les épreuves.
Voici une série de questions-réponses qui pourra vous aider.

N'oubliez pas qu'une visite des portes ouvertes constitue une excellente préparation au concours, vous y découvrirez l'ambiance, la pédagogie, les projets, et vous pouvez communiquer avec les élèves et les membres de l'encadrement de l'établissement.

Le dossier d'inscription au concours de l'ENSCI est accompagné d'un document appelé le Guide du Candidat. Une lecture attentive de ce document vous aidera à construire un dossier répondant aux attentes de nos jurys.

Si un doute, une question subsiste, vous pouvez me contacter par courrier électronique :
Amélie Erath Gentes, coordinatrice des Admissions
amelie.erathgentes@ensci.com

L'ENSCI propose-t-elle une année préparatoire ?

Non. Le concours est d'ailleurs ouvert aux candidats bacheliers.
En cas de succès au concours, le résultat est validé sous condition d'obtention du bac.

Dois-je m'inscrire sur APB ?

Non. L'entrée à l'ENSCI - Les Ateliers se fait par concours, et non par inscription via APB.

Dois-je faire une MANAA ou un atelier préparatoire avant de tenter le concours d'entrée ?

L'ENSCI n'a aucune exigence en ce sens.
La décision vous revient.
A vous d'évaluer votre capacité à produire des travaux personnels suffisants pour révéler au jury votre potentiel créatif et vos outils d'expression.
Une pratique plastique autodidacte est aussi intéressante que celle, plus académique, développée dans un atelier préparatoire, tant qu'elle témoigne de votre personnalité et qu'elle s'accompagne d'une bonne compréhension de la Création industrielle et de ses champs contemporains.

Avez-vous des quotas par nationalité, par catégorie ?

Non, nous n'avons aucun quota.
Nous avons un numerus clausus de 35, pour le cursus créateur industriel, toutes catégories confondues.

Je vis à l'étranger, puis-je passer les épreuves d'admission par Skype ?

Non, les épreuves de l'admission comprennent, en plus des entretiens, des épreuves qui nécessitent une présence physique à l'école.

Quels sont les frais de scolarité pour les étrangers ?

Les frais de scolarité sont identiques pour tous nos élèves.

En 2015, ils étaient de 433 €, hors frais de sécurité sociale.

Les boursiers en sont dispensés.

Faut-il mettre des originaux dans mon dossier ?

De bonnes copies ou de bonnes photos suffisent, sauf si vous estimez nécessaire pour la compréhension de votre travail que le jury puisse manipuler, des originaux, un volume, un objet.

Attention :

1. En cas de détérioration lors du transport ou de la manipulation, l'école ne pourra être tenue pour responsable.
2. n'oubliez pas d'identifier toutes les pièces de votre dossier
3. Votre dossier n'est pas récupérable avant le fin du concours (fin juin), même si vous n'êtes pas admissible ou si vous présentez plusieurs concours.

Dans quelle catégorie dois-je postuler ?

C'est le service des Admissions qui vous attribue une catégorie, en fonction de votre niveau de diplôme.

Le concours est identique pour toutes les catégories, mais les attentes du jury diffèrent, en fonction de votre bagage et de votre maturité.

Puis-je envoyer tout mon dossier sur un support numérique, CD ou clé USB ?

Non, les supports numériques, CD, ne sont acceptés que lorsque le contenu le justifie : travail de vidéo, de son...

Le concours de l'ENSCI est équipé en matériel Mac, vérifiez la compatibilité et privilégiez des formats universels.

Existe-t'il des journées Portes Ouvertes, peut-on visiter l'école à d'autres périodes ?

L'ENSCI-Les Ateliers organise des journées Portes ouvertes tous les ans, début février.

En 2016, elles auront lieu les 5 et 6 février

En dehors des Portes ouvertes, l'école ne se visite pas mais le service des admissions peut recevoir sur rendez-vous.

Je souhaite postuler pour le double cursus Sciences & Design, quels sont les documents à envoyer ?

Il faut absolument ajouter au dossier ENSCI (à retirer sur place ou à télécharger sur le site internet), le dossier de l'université partenaire que vous avez choisie : l'UPMC pour Paris ou l'UJF pour Grenoble. Vous trouverez ces dossiers sur les sites des universités ou sur le site de l'ENSCI qui vous propose un lien.

Ces deux dossiers doivent être impérativement être envoyés ensemble à l'ENSCI avant la date limite :

ENSCI / Les Ateliers

Service des Admissions

48 rue Saint-Sabin

75011 Paris